

## INVITATION

MONTRÉAL, LE 6 MARS 2023

Chère / Cher membre,

Votre Société de Développement Commercial - **Les Quartiers du Canal** vous convie à son Assemblée générale annuelle 2023, qui se tiendra en conférence visuelle.

### QUAND ?

**Mercredi 29 mars 2023**

Inscription dès 14h, début de l'AGA dès le quorum atteint.

### OÙ ?

La plateforme Zoom sera utilisée pour l'assemblée. Le lien pour y participer vous sera envoyé par courriel suite à la réception de votre confirmation de présence ou à la réception de vos procurations.

### INSCRIPTION DE PARTICIPATION

Grâce au lien ci-dessous:

<https://forms.gle/sDfWjDHXR6SnGS6y5>

Au plaisir de vous y voir !

**Nicolas Canigiani - Président du Conseil d'administration**

## ORDRE DU JOUR

- 1 Ouverture de la rencontre
- 2 Élections président.e et secrétaire d'assemblée
- 3 Conformité de l'assemblée (quorum)
- 4 Adoption de l'ordre du jour
- 5 Adoption du procès-verbal de l'AGB du 28 septembre 2022
- 6 Présentation des états financiers 2022
- 7 Rapport du vérificateur externe
- 8 Choix d'un vérificateur comptable pour 2023
- 9 Présentation de la planification stratégique 2023-2026
- 10 Bilan des activités 2022-2023 et activités en planification
- 11 Mise en candidature pour le conseil d'administration
- 12 Période de questions et commentaires
- 13 Clôture de l'assemblée

## PROPOSEZ, ÉCHANGEZ, COMMENTEZ : C'EST VOTRE ASSEMBLÉE !

### RAPPEL

Seuls les membres en règle ont droit de vote (un seul vote). N'oubliez pas de vous inscrire avant de participer. Une pièce d'identité vous sera demandée lors de l'AGA.

### INDISPONIBLE ?

Déleguez une personne pour vous représenter (une procuration par personne) en téléchargeant le formulaire en ligne à :

[lesquartiersducanal.com/assemblee-generale-annuelle-2023/](https://forms.gle/sDfWjDHXR6SnGS6y5).

### QUESTIONS ?

Communiquez avec le directeur général à :  
[dg@quartiersducanal.com](mailto:dg@quartiersducanal.com) ou au (514) 940-5310 #1

**JE CONFIRME MA PRÉSENCE AU LIEN SUIVANT :**

<https://forms.gle/sDfWjDHXR6SnGS6y5>